



## **Programmes du Bureau de justice civile de la ville de New York visant à garantir un accès universel aux services juridiques aux locataires menacés d'expulsion**

En 2017, le Conseil municipal de la ville de New York a voté la loi locale 136, codifiée au Chapitre 13 du Titre 26 du Code administratif de la ville de New York (NYC Administrative Code), aussi connue comme la loi historique affirmant le droit de recevoir des conseils juridiques dans la ville de New York. Elle donne au Bureau de justice civile (Office of Civil Justice, OCJ) le mandat de garantir un accès aux services juridiques à destination des locataires menacés d'expulsion par un tribunal du logement ou par une résiliation de contrat de location, dans le cadre de poursuites administratives de la Commission du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA). Cette loi prévoit que le coordinateur de la justice civile tienne une audience publique annuelle afin de recevoir des recommandations et un retour d'expérience à propos de ces programmes.

### **QUELS SONT LA DATE ET LE LIEU DE L'AUDIENCE ?**

**En raison de la COVID-19, l'audience se tiendra en téléconférence via Zoom le jeudi 18 novembre 2021 de 18 h à 21 h.**

### **COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?**

Tout le monde peut assister à l'audience publique en ligne ou sur son téléphone. Vous pouvez communiquer vos remarques ou un retour d'expérience sur le programme d'accès universel aux services juridiques (Universal Access to Legal Services) par les moyens suivants :



#### **Audience publique**

Vous pouvez vous inscrire pour vous exprimer lors de l'audience publique en appelant le **929 221 5662** ou en envoyant un courriel à [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov) jusqu'au 17 novembre inclus. Les intervenants seront appelés dans l'ordre dans lequel ils se sont inscrits et vous disposerez de trois minutes au maximum pour vous exprimer.

**En ligne (vidéo et audio) :** Rendez-vous à la page <https://us02web.zoom.us/j/89142666567> ou sur le site [Zoom.us](https://zoom.us). Cliquez sur « Join a Meeting » (Participer à une réunion) et entrez l'identifiant de réunion suivant : **891 4266 6567**.

#### **Par téléphone (audio, uniquement) :**

appelez le **(646) 876 9923**. Lorsqu'on vous le demande, entrez l'identifiant de réunion suivant : **891 4266 6567**



#### **Courrier postal**

Vous pouvez envoyer vos remarques par écrit à l'adresse suivante :  
Office of Civil Justice / ATTN: HEARING COMMENTS  
NYC Human Resources Administration  
150 Greenwich Street, 31st Floor  
New York, NY 10007



#### **Courriel**

Vous pouvez envoyer vos remarques par écrit dans un courriel à l'adresse suivante : [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov). Veuillez préciser la mention « Hearing comments » (Remarques pour l'audience) dans la ligne d'objet de votre courriel.

### **LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOS REMARQUES PAR ÉCRIT EST LE 18 NOVEMBRE 2021.**

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR PARTICIPER À L'AUDIENCE**, comme les services d'un interprète ou un aménagement raisonnable en raison d'un handicap, veuillez nous en informer avant le **17 novembre 2021**. Appelez-nous au **929 221 5662**, envoyez-nous un courriel à l'adresse [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov) ou informez-nous de ce besoin par courrier postal à l'adresse ci-dessus.

**UN TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE** sera publiée sur le site internet de l'OCJ, [nyc.gov/civiljustice](https://nyc.gov/civiljustice), quelques semaines après l'audience.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'OCJ : [nyc.gov/civiljustice](https://nyc.gov/civiljustice).